

L'an DEUX MIL QUINZE, le SAMEDI 25 AVRIL, à 09 h 02, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 11 h 23).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. FURIA Anissa a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques (arrivé à 10 h 26 au Rapport n° 15/2-15)/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ MAILLOT Gérald/ ADAME Brigitte/ FRANÇOISE Gérard/ CLAIN Claudette/ HOAREAU Jean-François/ FONTAINE Gabrielle/ COUDERC Alain/ HOARAU Brigitte (arrivée à 10 h 21 au Rapport n° 15/2-12)/ ESPÉRET Jean-Pierre/ Laïnati ALI/ PESTEL René Louis/ Marylise ISIDORE/ DELORME Éric/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ KICHENIN Virgile/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier/ ASSABY Maximilien/ MARCHAU Jean-Pierre/ CADJEE Ibrahim/ HUMBLLOT Nicole/ DUCHEMANN Yvette/ LOYHER Jeanne/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ RAMASSAMY Nathalie/ BARDINOT Sonia/ ORPHÉ Monique (arrivée à 09 h 16 avant examen des Rapports)/ VARONDIN Frédéric/ ARLANDON Corine/ BELDA David/ MÉLADE Thierry/ SILOTIA William/ BÉLIM Audrey/ FURIA Anissa/ VICTORIA René-Paul/ LAGOURGUE Michel/ HOARAU Serge/ DOKI-THONON Lisianne/ HUBERT Richenel/ MOREL Jean-Jacques/ VITRY Faouzia/ HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

LOWINSKY Jacques	jusqu'à son arrivée à 10 h 26 au Rapport n° 15/2-15	par MAILLOT Gérald
EUPHRASIE Didier	à son départ à 09 h 45 au Rapport n° 15/2-04	par HOAREAU Jean-François
VOLIA-GARNIER Laetitia		par BOMMALAIS Geneviève
JAVEL François		par ANDAMAYE Marie-Annick
BELDA David		par MÉLADE Thierry
BAREIGTS Éricka	toute la durée de la séance	par FRANÇOISE Gérard
FOURNEL Dominique		par VICTORIA René-Paul
ANILHA Fernande		par HUBERT Richenel
DINDAR Nassimah		par HOARAU Serge

Les membres présents, au nombre de 46 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

(1) LOWINSKY Jacques	au titre du SIDEO	du Rapport n° 15/2-11
- ESPÉRET Jean-Pierre		au Rapport n° 15/2-13
(2) EUPHRASIE Didier		
- MAILLOT Gérald		
- KICHENIN Virgile		
- MARCHAU Jean-Pierre		
- ANNETTE Gilbert	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 15/2-20
- ANDAMAYE Marie-Annick		
- ASSABY Maximilien		
- FONTAINE Gabrielle		
- HOAREAU Jean-François		
- ISIDORE Marylise		
- CLAIN Claudette		
- VITRY Faouzia		
- HUBERT Richenel		
- COUDERC Alain	au titre de l'OMS	
(3) BELDA David	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 15/2-23
SIDEO	Syndicat Intercommunal d'Exploitation d'Eau Océanique	CCAS...
OMS	Office Municipal des Sports	SÉDRÉ
(1)	élu arrivé au Rapport n° 15/2-15	Centre Communal d'Action Sociale...
(2)	élu parti au Rapport n° 15/2-04	Société d'Équipement du Département de la Réunion
(3)	élu absent à la séance	

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

- ANNETTE Gilbert Rapport n° 15/2-32
au titre du CCAS de Saint-Denis
 - ANDAMAYE Marie-Annick
 - ASSABY Maximilien
 - FONTAINE Gabrielle
 - HOAREAU Jean-François
 - ISIDORE Marylise
 - CLAIN Claudette
 - VITRY Faouzia
 - HUBERT Richenel
-
- NAILLET Philippe Rapport n° 15/2-33
à titre du PRU
CCAS... Centre Communal d'Action Sociale... *PRU Projet de Rénovation Urbaine*

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

<i>Élu</i>	<i>Horaire</i>	<i>Remarque</i>
	ARRIVÉES	
ORPHÉ Monique	à 09 h 16	avant examen des Rapports
HOAREAU Brigitte	à 10 h 21	au Rapport n° 15/2-12
LOWINSKY Jacques	à 10 h 26	au Rapport n° 15/2-15
	DÉPART	
EUPHRASIE Didier	à 09 h 45	au Rapport n° 15/2-04

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis le

30 AVR. 2015

et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 46 sur 55.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20150425-15200-3-DE
 Date de réception préfecture : 30/04/2015

Signé électroniquement par :
 Le Maire
 30/04/2015



Gilbert ANNETTE